

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 3 OCTOBRE, 1872.

UNE INSULTE AU DRAPEAU DE LA FRANCE.

Cartes sur table! Nous connaissons nos jeux, les dés sont tournés!! Nous savons par là, les sentiments d'un nombre considérable des démocrates de Manchester, N. H. Triste spectacle que celui que nous offraient les rues de cette ville, vendredi le 27.

Des groupes en délire insultaient le drapeau de la France.

Un journal imbécile venait par des articles échevelés, suintant d'ignorance et de fétichisme, ajouter à cette exhibition des furoncles de cette tourbe.

Honte à vous démocrates mal inspirés de Manchester!! En professant le fétichisme et l'intolérance en politique, jusqu'à insulter au drapeau de la France, jusqu'à lui nier le droit de flotter dans les villes des Etats-Unis, vous vous attirez le mépris de tous les hommes bien disposés de votre propre parti et de tous les drapeaux.

Le drapeau français a droit de cité aux Etats-Unis, ce droit lui a été acquis par Lafayette et Rochambeau. Ne représente-t-il pas d'ailleurs les couleurs nationales de deux millions de bons loyaux citoyens de la République.

Les Américains doivent saluer et respecter le drapeau français parce que c'est lui qui guidait leurs bataillons à la conquête de leur indépendance.

Les Irlandais doivent saluer et respecter le drapeau de la fille aînée de l'église qui a toujours défendu leurs croyances religieuses.

Les Canadiens doivent aimer le drapeau de leur mère-patrie et ils doivent s'enorgueillir de l'arborer.

Jeudi soir, une foule de 4,000 personnes encombraient la rue Elm, à Manchester, N. H., pour voir arborer un tricolore français de 38 pieds de long et portant dans ses plis les noms de Grant et Wilson. Ce drapeau était arboré par le club canadien, Grant et Wilson de Manchester.

La fête fut brillante. Le drapeau français fit son ascension au milieu des vivats enthousiastes des organisations républicaines, dont tout les membres portaient des flambeaux et un brillant uniforme et pendant qu'une fanfare jouait la marseillaise.

Certains voyous du parti démocrate grinçaient des dents et juraient leurs grands dieux que le tricolore devait être mis en lambeaux, mais leur lâcheté ne put leur permettre de mettre ce projet en exécution.

Le lendemain, comme nous le disons plus haut, les forts en queue de la ville se disaient insultés de voir un drapeau français flotter dans leur ville sans drapeau étoilé à côté: c'est un malentendu, deux drapeaux américains qui avaient été achetés et qui devaient être arborés à côté du tricolore, ne le furent pas le jeudi, — mais par respect pour le drapeau étoilé, le drapeau français fut descendu par les Canadiens une heure après son ascension.

La véritable cause des menées de ces fanatiques intolérants, c'est que les Canadiens de Manchester ne partagent point leurs opinions.

On injuriait la France, on arrêtait nos compatriotes pour les insulter. Vers 1 h p.m., pour mettre le comble à l'ignominie, le *Daily Union*, organe des démocrates, lançait les injures suivantes que nous reproduisons textuellement pour ne rien enlever de leur crudité et les faire connaître telles quelles sont sorties des deux cerveaux brûlés des rédacteurs Hanscom et Campbell. Voici:

Une Grande Foozlebum française pour Grantisme et Monarchie!!

Kanucks et Kerosene!

The canadian frenchmen residing here, were furnished means to import a French Imperial flag and all the Grant Kerosene companies were called out to help raise and salute the Monarchical Rag.

Pauvres gens qui donnez le nom de *Guenille monarchique* au drapeau de la France à qui votre pays doit tant!

Pauvres ignorants rédacteurs aux oreilles du roi Midas, qui venez dire que le Tricolore est un drapeau monarchique, quand c'est la République qui l'a donné à la France!

Le drapeau français va flotter dans Manchester, il rappellera à tous ceux qui ont jeté les hauts cris, le 27 septembre, que les Canadiens du New-Hampshire ne peuvent désormais faire alliance avec des gens aussi intolérants, aussi fanatiques que le sont certains démocrates de Manchester. Les maigres rédacteurs du *Daily Union* feront bien d'aller à l'école et étudier leur histoire de France, ils devront aussi rentrer leurs griffes et cesser d'insulter aux drapeaux des citoyens qui refusent de s'éclairer à leur fanal.

Nous ne tenons, en aucune manière, le parti démocrate entier responsable des grossièretés, des injures de quelques membres de ce parti à Manchester; mais ce fait est pénible à constater, et en l'enregistrant, en le faisant connaître à nos lecteurs, nous protestons ici énergiquement en leur nom, contre les insultes faites au drapeau de la France par quelques Américains et Irlandais démocrates de Manchester, N. H.

Les Canadiens de Manchester ont des droits acquis à notre reconnaissance pour leur conduite et leur attitude dignes d'éloges, en face des injures et des imprécations qui pleuvaient sur leurs têtes.

FERD. GAGNON.

FAITS DIVERS.

UN JUIF ADROIT.—Bismark visitait l'armée prussienne devant Paris. Arrivé au régiment dont il avait le titre honorifique de colonel, on lui signala un caporal juif, qui s'était distingué d'une manière extraordinaire par son courage. Le grand chancelier s'approche de lui avec affabilité et lui dit: "Eh bien, mon

brave, choisissez entre un présent de 35 thalers ou la croix de fer." Le brave juif prend la chose avec calme, et sachant bien qu'il n'aurait pas tous les jours l'occasion de converser avec le puissant ministre, il répond avec respect: "Son excellence voudrait-elle me dire quelle est la valeur intrinsèque de la croix de fer?" Bismark lui répond en souriant qu'elle pouvait valoir un thaler et demi. "Alors répond le caporal Markus, je vous prie de vouloir bien m'accorder la croix de fer et la balance, 33 thalers et demi." Le prince lui promet non-seulement l'un et l'autre, mais encore lui fit donner un avancement immédiat et le plaça comme officier dans un bureau de comptabilité militaire.

SUICIDE.—On écrit de Londres:

Jeudi dernier, une jeune femme élégamment mise, s'est précipitée dans la Tamise du haut du pont de Waterloo, et malgré tous les efforts de quelques personnes courageuses, elle était morte lorsqu'on l'a retirée de l'eau. Le coroner a procédé à l'enquête, qui n'aurait pas jeté grande lumière sur l'identité de la personne et les motifs du suicide, si l'on n'avait retrouvé dans la poche de la noyée une lettre écrite de sa main. Elle est ainsi conçue:

LONDRES, 3 Septembre 1872, 3 High St. Shadwell.

Le crime que je vais commettre, et pour lequel j'aurai à souffrir dans l'éternité, est atténué par la profondeur de ma misère. Je suis seule à Londres, je n'ai pas un centime, pas un ami qui puisse m'aider de ses conseils ou me tendre une main secourable; je suis harrassé par l'inutilité de mes efforts pour me trouver une occupation, tout me manque, j'ai les jambes aussi fatiguées que le cœur. Je préfère mourir que de voir une autre triste matinée. Je suis en Angleterre depuis neuf semaines seulement. Partie d'Amérique, comme gouvernante, avec une dame de Wick, en Ecosse, je me suis vue renvoyée à mon arrivée. On m'a refusé de me payer mon passage pour retourner dans mon pays, et je suis restée avec 3 livres 10 chelins, montant de mon salaire.

Quand j'eus payé mon voyage jusqu'à Londres, il me restait 5 chelins. Que faire? Je vendis ma montre, mais la misérable somme que j'en retirai s'écoula rapidement; il me fallait payer mon logement, ma nourriture et mes dépenses en courses inutiles. Maintenant il ne me reste plus rien; chaque jour aggrave ma misère. Pas un ami! plus une espérance! pas un sou! O Dieu du ciel, pardonnez à une pauvre pécheresse qui n'a plus d'espoir; vous savez si j'ai lutté contre toute tentation, mais la destinée est contre moi; je ne puis entrer dans le sentier de la perdition, ma pauvre mère morte, me regarde du haut des cieux. Sans père, sans mère, sans ami, et pas un cœur chrétien qui me comprenne, j'ai tout mon bon sens, il y a longtemps que je prévois cette fin. Je prie tout le monde et Dieu, devant lequel je vais bientôt paraître, de me pardonner. Adieu monde si beau et pourtant si cruel.

ALICE-BLANCHE ORWOLD.

P. S.—J'ai vingt ans.

UN DUEL EN MER.—Le paquebot à vapeur *Mélanie*, capitaine Kersoët, quittait, le 25 du mois dernier, le port de Guayama, par une nuit noire, lorsque soudain un coup de canon éclata, se répercutant d'écho en écho jusqu'au navire qui filait à pleine vapeur. C'était le signal d'alarme annonçant au stationnaire qu'un navire quittait le port sans avoir rempli les formalités nécessaires.

La *Mélanie* emportait, en effet, une passagère, une jeune fille hollandaise, nommée Léila Badlishah, enlevée par le capitaine Kersoët. Après un refus formel de la part du père Badlishah, il ne restait plus à l'amoureux capitaine que d'user d'enlèvement. Le départ de la *Mélanie* était fixé à quelques jours de là, la cargaison était embarquée. Ce ne fut donc pas sans surprise que l'équipage reçut l'ordre d'appareiller sur le champ. A la nuit tombante, alors que le navire était sous vapeur, un canot accosta à tribord et deux bras vigoureux hissèrent à bord une masse blanchâtre qui avait la forme d'une femme évanouie.

Aussitôt un coup de sifflet donna le signal du départ; ce fut alors que partit le coup de canon d'alarme. Au bruit de la détonation, le capitaine se précipita sur le pont armé de son porte-voix:

—Qu'est-ce? fit-il brièvement en s'adressant à la vigie.

—Navire qui nous suit.

—Son nom?

—L'*Indolent*!

A ce nom, le capitaine Kersoët s'élança à la barre.

—Cap au large! hurla-t-il.

Pour qui connaissait la vitesse du navire indiqué sous le nom de l'*Indolent*, cette exclamation du capitaine et le tremblement de sa voix annonçaient une grande émotion. L'*Indolent* appartenait au frère de Léila, capitaine au long cours qui, du reste, l'avait commandé au dernier voyage. L'*Indolent* sous vapeur, c'était l'enlèvement découvert, c'était la poursuite commencée, c'était enfin le prologue d'un drame étrange qui allait se dérouler avec des péripéties poignantes, inattendues, terribles.

L'ordre du capitaine fut aussitôt exécuté, la *Mélanie* se coucha légèrement sur le côté et un sillon d'écume phosphorescente annonça bientôt qu'elle avait doublé sa vitesse. Mais on ne pouvait obtenir du paquebot plus qu'il ne pouvait donner; il eût fait sauter ses chaudières qu'il n'eût pu lutter de vitesse avec l'*Indolent*.

On fut bientôt à portée de porte-voix.

—Kersoët! hurla le capitaine Badlishah; Kersoët, arrêtez!

—Jamais de la vie! répondit le porte-voix du fuyard.

Les coups de mer frappant contre les sabords fermés interrompaient le dialogue, dont les marins étonnés n'entendaient que des fragments entre deux vagues déferlantes. Les navires continuaient toujours à se rapprocher.

Tout à coup Kersoët descendit dans sa chambre et en remonta presque aussitôt armé d'un chassepot; il avait bouclé une gibberne garnie de cartouches autour de sa ceinture.

—Misérable! fit le porte-voix du capitaine hollandais, tu veux m'assassiner!

—Non; mais je veux un duel, répond l'autre.

A la déclaration de l'amant de Léila, le capitaine Badlishah s'était précipité à son tour vers sa cabine, et cinq minutes plus tard, il pouvait opposer un chassepot au chassepot de son adversaire.

Les deux steamers ne cherchaient plus maintenant à s'aborder ni à fuir. Il ne s'agissait plus que d'un duel formidable avec des surprises de toutes sortes. Les deux équipages poussèrent un même cri; les adversaires venaient d'épauler leurs armes.

Les deux coups de feu partirent presque en même temps: personne n'avait bronché. Une seconde décharge resta sans résultat; mais pendant ce temps, l'*Indolent* avait gagné de l'espace: Kersoët, découvert devant le *mat d'artimon*, vit son adversaire

le remettre en joue. Il bondit sur les haubans et gagna la hune. La balle du chassepot s'incrusta sur le hunier, à quelque centimètres du capitaine.

Celui-ci, un genou passé derrière le hunier, épaula à son tour; un sifflement se produisit; mais tout-à-coup un cri terrible partit du pont de l'*Indolent*, le capitaine Badlishah avait couché en joue son adversaire, les deux coups étaient partis en même temps. Lorsque la fumée se fut dissipée, on put voir le capitaine Kersoët dégringoler du haut de la plate-forme et tomber à genoux sur le pont de son navire.

—Blessé! gémit-il.

—Mort! riposta l'implacable Hollandais en l'ajustant de nouveau.

.....
Au lieu d'un mort, il y en eut deux. Au cri de l'équipage, Léila était accourue, et voyant son amant blessé, s'était précipitée sur son corps en l'entourant de ses bras. A ce moment la même balle du chassepot de Badlishah les avait réunis dans une mort commune.

L'*Indolent* amarina la *Mélanie* qui fut ramenée dans le port. Mais au moment où les deux navires allaient jeter l'ancre, on vit tout à coup le capitaine Badlishah prendre à bras le corps le cadavre de son adversaire et le lancer dans les flots. Puis, revenant près des restes inanimés de Léila, il s'agenouilla, la tête entre les mains dans une muette contemplation de sa sœur.

Tout à coup, le Hollandais se releva d'un bond, et souleva le corps de sa victime, il escalada la lisse et se précipita dans la mer.

La nuit était noire; on put voir pendant longtemps les chaloupes illuminées chercher les corps dans les flots d'un bleu opaque; mais la mer s'était refermée sur les cadavres et les gardait dans ses profondeurs inconnues.

MORT SUBITE D'UN NOMMÉ MAHEUX.—Le défunt travaillait depuis quelques jours au déchargement du vapeur *Newbiggin*. Lundi soir, vers onze heures, il monta sur le pont du navire et déclara à quelques matelots qu'il se sentait excessivement fatigué. Il s'assit ensuite sur un rouleau de câbles, se débarrassa de ses chaussures, fit entendre quelques plaintes et rendit le dernier soupir.

M. le coroner Jones, prévenu par la police riveraine, ouvrit une enquête sur le cadavre, dans la matinée de dimanche, qui donna pour résultat un verdict de "Mort d'apoplexie."

Le défunt était âgé de quarante-deux ans, il laisse à St. François de Beauce, district de Québec, une femme et onze enfants en bas âge. Son corps a dû être expédié aujourd'hui, pour être enterré dans sa paroisse natale.

Un trait de générosité que nous nous plaisons à signaler. M. Patrick McKenna, capitaine du *Newbiggin*, apprenant que Maheux était père d'une nombreuse famille, remit à M. le coroner Jones une somme de \$20 pour être envoyée à sa veuve.

VICTIME DU DEVOIR.—Le constable Morrisseau, le doyen des agents de police de Montréal a été grièvement blessé, dans l'accomplissement de son devoir.

Il était de faction rue St. Paul, lorsqu'il vit deux individus se prendre de querelle et commencer un échange libéral de coups de poing. Il s'avança pour les séparer mais l'un d'eux se précipita sur lui, et après une lutte de quelques secondes, parvint à le renverser sur le trottoir; la chute fut si violente que le constable eut une jambe fracturée.

Malgré sa douleur, Morrisseau eut assez de courage pour maintenir son agresseur, jusqu'à l'arrivée d'un agent de la police riveraine, qui le constitua son prisonnier et le traîna à la station centrale.

Le coupable est John Maxwell, journalier, il déclara que le nom de son camarade est John Nolan.

Le constable Morrisseau fait partie, depuis plus de vingt ans, de notre force de police; il est âgé de soixante-dix ans.

Une pénible affaire est arrivée à Sherbrooke dans la nuit de vendredi le 20 septembre. Un jeune homme du nom de Thomas L. Shea, de Lyndonville, Vermont, mécanicien sur un convoi de fret de la compagnie du Passumpsic, âgé seulement de 22 ans, s'est donné la mort sous les circonstances suivantes: Il y a quelque temps, il eut la douleur d'écraser sous les roues de sa locomotive, près de Lyndonville, un jeune enfant du nom de Beaty, après avoir fait tous ses efforts, au péril de sa propre vie, pour le sauver. Il paraît que le souvenir de cet accident l'obsédait beaucoup, et son chagrin était augmenté par les reproches continuels du père de l'enfant. Cette pensée le déterminait, parait-il, à en finir avec la vie. Vendredi, il arriva en cette ville sur son convoi, vers trois heures de l'après-midi. Dans la soirée, on le vit à l'église, et on assure même qu'il alla à confesse. Plus tard, vers neuf heures, il paya son compte de pension à M. McDougall, au "Passumpsic House," où il pensionnait, et se retira dans sa chambre.

Vers onze heures, M. McDougall, conduisant un de ces hôtes à sa chambre, eut à passer à la porte de la chambre du défunt. Il y remarqua que le bout d'un drap passé par-dessus la porte et pendant en dehors. Il crut tout simplement à un tour, vu que les employés du chemin de fer en pension chez lui sont dans l'habitude de se faire des niches ou des tours. En revenant de la chambre de l'étranger, il frappa cependant à la porte de celle du défunt: ne recevant aucune réponse, il chercha à l'ouvrir, mais sans succès; puis, étant pressé et ne soupçonnant rien d'inusité il descendit de nouveau dans sa chambre. Durant ce temps, voici ce qui s'était passé: Le jeune Shea s'était pendu à ce drap, suspendu entre le cadre et la porte au moyen d'un nœud, le dos tourné à la porte et les jambes pliées sous lui. Puis, trouvant sans doute la mort lente à venir, il se coupa la gorge en partie avec son couteau.

Les témoignages recueillis font voir que le défunt était un bon jeune homme, sobre, fidèle et respectable.

Dans une lettre datée, Oshkosh, Wisconsin, février, 1872, H. C. Caswell dit: L'Hypoposphite de Fellows fait du bien ici, et nous en avons vendu une grande quantité. L'essai qu'on en fait donne la preuve de son efficacité, et de jour en jour le public en fait des louanges. Nos médecins le prescrivent et on nous transmet des témoignages favorables du Michigan et de l'Illinois.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A l'Évêché, le 17 courant, par le Grand Vicaire Trudeau, Alphonse Pigeon, Eor., marchand de l'Assomption, Illinois, à Dlle. Joséphine Beauchamp, de cette ville.